

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

\$1.00 par an... 50 par trimestre ;

ANNONCES

L'insertion, la ligne... 30 centimes

Toute publication personnelle ou intéressée

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1910

Le Roman d'un

VIEUX GARÇON

No 32

CHAPITRE XXVI

LE REVOIR AU CIEL

—Non Robert, du moment que tu le désires, je suis contente que tu puisses enfin retourner vers ta mère

—Et elle leva sur son mari ses grands yeux noirs remplis d'amour.

CHAPITRE XXVII

UNE LETTRE D'EUROPE

Paris, 8 mars 1760.

—On lui cher d'Estimauville, je l'ai enfin reçu ce Paris.

—Je suis retourné à la rue Vaugirard, j'ai admiré, avec orgueil, comme si je ne l'avais jamais vu, notre Luxembourg, avec ses huit gros pavillons carrés à toitures pyramidales ; puis de là je me suis rendu à la partie occidentale de la ville, pour revoir le Louvre, et ensuite les Tuileries.

—Figure-toi que, par amour pour la joyeuse vie de garçon que nous avions menée, j'ai loué le même appartement que nous habitons avant notre départ pour l'Amérique.

—Il faut te dire que j'ai été retenu toute la journée par une pluie torréfiante. A quoi ai-je passé le temps, mon cher ? à faire l'inventaire de ma chambre.

—Ces quatre murs qui nous ont si longtemps réunis, je les ai garnis d'une galerie de peinture. Le dernier tableau que j'y ai ajouté (je l'ai acheté à cause des souvenirs qu'il me rappelle) représente un officier suévois en pleine tenue de guerre.

—On s'empresse de m'apporter ce que je demande et je franchis avec rapidité les échelons. Par une singulière coïncidence, on entendait crier, au feu, j'avais saisi pour le

mien le chapeau de de Blois (qui était entourée d'une écharpe brodée par Mlle de Montfort) et l'ayant enfoncé jusqu'aux oreilles pour me préserver des flammes, j'apparus ainsi à Mlle Bétrémère.

—Oh ! de Blois, s'écria-t-elle, c'est vous qui me sauvez, vous êtes un héros.

—Je la saisis dans mes bras et j'ai à peine le temps de poser le pied sur le sol et de m'éloigner de quelques pas que la maison s'écroule.

—Tout le monde nous entourait, et dans cette foule je reconnus mon de Blois qui s'avança vers moi, Mlle de Montfort s'était évanouie. Comme je tenais peu à son admiration, la pensée me vint de faire profiter de mon action ce pauvre de Blois, et de jouer un tour à mon exaltée.

—Tiens, lui dis-je en lui remettant la jeune fille, elle croit te devoir la vie, reprends ton chapeau qui t'a si bien servi sur ma tête.

—De Blois me remercia du regard et alla vers M. de Montfort qui ne pouvait exprimer toute sa reconnaissance.

—Que puis-je faire pour vous, monsieur, dit-il.

—Vous comblez tous mes vœux, répondit impartialement de Blois, en m'accordant la main de votre fille que j'aime depuis longtemps.

—J'entendis M. de Montfort qui donnait son consentement, alors je m'esquivai ne voulant pas en savoir plus long.

—Eh bien ! j'espère cette fois que tu vas me féliciter, j'ai fait faire un mariage. Bien assorti ou non, c'est ce que je ne pourrais pas dire, dans tous les cas, ils se conviennent sous le rapport de l'esprit, ils en mangent tous deux. L'un épouse la fortune, l'autre l'hérisse, je ne sais qui sera le plus trompé au bout du compte.

—Nos deux nouveaux mariés sont à Paris, où je les ai rencontrés hier à l'Opéra. Madame de Blois, comme à son ordinaire, avait une toilette ébouriffante, heureusement qu'à côté d'elle se trouvait une charmante personne sur qui je pouvais reposer mes regards. C'est madame de Marville, qui est ici l'un des ornements de nos salons, sa présentation à la cour a fait sensation.

—Le fait est que je n'ai pas encore vu madame de Marville aussi belle, véritablement le bonheur embellit.

—Le vieux marquis a reçu sa belle fille et son fils à bras ouverts, il n'avait plus aucune crainte que Robert ne pût soutenir la gloire de sa maison, puisqu'il a une fortune à présent.

—Je laisse à ton imagination romanesque se figurer la scène qui se passa entre Robert et sa mère. J'étais présent à cette réunion mais ma plume est incapable de décrire tant d'émotion et de bonheur.

—Tu ne reconnaitrais plus en Robert ce jeune homme mélancolique et rêveur, qui dans nos réunions demeurait toujours silencieux.

—En voyant M. de Marville et sa femme si heureux, je commençai à me reconcilier avec Cupidon, dont je redoutais plus les fûches que celles de nos frottois d'Amérique.

—Ce pauvre dieu fripon finira peut-être par me vaincre. Je ne sais si c'est un effet de son empire qui est cause que je trouve ma chambre bien vaste et bien claire, mais que je l'ai ornée de tous les objets d'art imaginables ; il me semble qu'il y manque quelque chose.

—Je le titre de vieux garçon absurde, ridicule ; je me suis endormi avec la résolution de ne plus en faire mon parchemin.

—Aujourd'hui je voulais retourner au bois de Boulogne pour rencontrer de nouveau mes beaux yeux noirs ; mais voilà que la pluie se mêle de me faire rester à la maison.

—Cupidon est un maître, il a fait un pacte avec vieux Temps, afin de gagner la victoire sur un ennemi qui le combat depuis longtemps, il suit, l'espiègle, qu'un chemin parsemé de roses n'est pas celui qui conduit à l'amour. On ne peut apprécier ce que l'on obtient sans peine ni obstacle, il faut se piquer aux épines, il faut se déchirer le cœur pour qu'il se rende.

—Là je viens de t'avouer mon secret, moi qui voulais te le cacher, n'est-ce pas que je suis bien puni, puisque je suis vaincu après tant d'années de lutte ; mais enfin mon cher, tout est bien qui finit bien, et pour parler en savant ; finis coronat opus. J'espère t'annoncer, dans ma prochaine missive, mon mariage avec mademoiselle de Beaulieu, et je signe pour la dernière fois.

—Un vieux garçon qui revient dans le bon chemin.

LOUIS DUVAL.

FIN

Actes entrés au Bureau

d'Enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Edmond Roux à Nap. Roux, p. 480 St-Norbert.

Ella Thibault et ux à Edgar Desrochers, 315, p. 36 et p. 314 Warwick.

Delle Rosa Trépanne à F. O. Baril, p. 195 et p. 209 Warwick.

S. Rouiller fils à Oct. Houle, p. 1 et 2, St-Jean.

God. Bergerson à Evariste Bergerson, 967, 968, p. 903 et p. 991 Warwick.

Paul Tourigny à All. Beauchesne, p. 409 Ste-Victoire.

RETRONCESSION

Atlan Roy à De Juliette d'Argy, p. 55 et p. 58 Tingwick.

BAIL

Albert Daigle à Almd Lapointe, p. 2, 20, St-Jean.

de sédentaires.

—Il est un aphorisme que Brillat-Savarin a négligé et que l'expérience nous apprend tous les jours

—Manger est bien ; digérer est mieux.

—Où est le temps où l'on servait cent plats à la table de Phébus, comte de Foix et roi Navarre ? Qu'on lisent le récit du dîner donné à Borges, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, après l'institution de la Toison d'Or, et celui du dîner qu'il donna à Lille, un peu plus tard, et l'on aura une idée de ce que les estomacs flamands et bourguignons pouvaient ingérer à cette époque. Peut-être ont-ils continué, grâce à la vie en pleine air, car il n'est pas rare, en pays flamand, de voir des dîners qui durent quatre et cinq heures. Nous ne parlons que des estomacs parisiens.

Beaucoup manger n'est cependant pas une qualité ; bien manger est le plus important, et c'est pour ce motif sans doute que la cuisine moderne s'applique à des choses simples de première qualité, à peu de plats, mais de premier choix, faits pour les estomacs les plus délicats.

Le temps viendra peut-être où l'on mettra des pastilles de Vichy sur la table, à la disposition des convives, au lieu de sel et de poivre. Et les orfèvres, comme les manufactures de porcelaine, feront de jolis dragoirs pour ce service.

Le sel pour un bon dîner, c'est un homme d'esprit.

Brillat-Savarin avait eu des prédécesseurs, comme Grimod de La Reynière qui mêlait la farce à la gastronomie, non pas la farce du dindon, mais la farce lugubre comme ce dîner mortuaire servi sur un drap noir, dans une cave tendue de noir avec larmes et emblèmes de mort, éclairée par des candélabres et des torchères funèbres.

Brillat-Savarin n'était pas un gros mangeur, comme son rival, le marquis de Cussy. Jules Janin a dit d'eux : "Savarin professait plus qu'il ne disait ; M. de Cussy dinait d'abord et professait ensuite." A ce point de vue, l'un et l'autre devaient être ennuyeux car rien n'est fatiguant comme une dissertation sur ce que l'on mange ou ce que l'on pourrait manger, et encore plus sur ce que l'on a mangé.

On est tenté d'opposer à ce procès en révision cette location populaire : —Nous en avons sougé !

Grimod de La Reynière avait fait école, même dans sa famille. Un jour que, revenant d'une inspection financière, il s'arrêtait dans une auberge de village, il vit sept dînes à la broche, toutes retenues par une seule personne, et l'aubergiste n'avait rien de plus. Furioux, il veut connaître l'impartiment qui a retenu sept dînes pour son dîner, et il se trouve en face de son fils.

—Parbleu, monsieur, voilà qui est fort.

—Que voulez-vous, il n'y avait que cela, et vous m'avez appris qu'il n'y a de bon dans la diète que les sot-y-laisse.

Le maréchal de Richelieu, qui fut un fin gourmet, même à la guerre, trouva le moyen, un jour qu'en Hanovre on ne trouvait plus rien, si ce n'est un boeuf, de faire servir à ses invités, avec ce seul boeuf, seize plats différents et sept entrées. Il avait lui-même écrit le menu.

On lui conseillait d'épouser la veuve de M. de Beauvois, et il répondait : —Elle est trop riche, et puis nous nous discuterions continuellement sur les salades à la crème et les sultanes au sucre file qui s'attache aux dents ; elle est entortillée de cette nouvelle cuisine, qui est d'une bêtise amère, et toute chose à manger est historique chez elle, au point qu'on n'y saurait démêler ce qu'on mange.

Le prince de Talleyrand fut le roi des gourmets ; il gagna des batailles diplomatiques avec ses dîners, et l'on peut dire que son premier aide de camp fut son célèbre cuisinier Carême.

Le mot avait été dit déjà par M. de Montmaur.

On connaît aussi l'anecdote de Fontenelle, qui mangeait une omelette au lard, un vendredi, au grand scandale d'un invité. Un orage éclate, et Frontenelle s'écrie en regardant le ciel : —Ah ! mon Dieu, voilà beaucoup de bruit pour une omelette au lard !

Nous avons retrouvé un propos dans un livre antérieur de cent ans, et attribué à un moine dans les mêmes circonstances, sauf que, le moine effrayé jeta le reste de l'omelette par la fenêtre.

Carême fut quelque peu cuisinier du Prince-Régent, à Londres, et il fut ensuite au service du baron James Rothschild, qui avait la première table de Paris. Lucy Morgan a raconté au dîner du baron de Rothschild, à Boulogne-sur-Seine, où étaient Gérard et Rossini, et elle déclare que Carême l'intéressait davantage. Elle voulu le connaître, après dîner, et elle en fut "un homme bien élevé, intéressant".

Carême a écrit des souvenirs où l'on peut lire : —L'empereur n'est ni mangeur, ni cuisinier. Ni M. de Cambacérès, ni M. Brillat-Savarin n'ont jamais su manger. Les mangeurs de mon temps ont été : le prince Talleyrand, Murat, Janot, Fontanes, l'empereur Alexandre, Castlereagh, Georges IV et le marquis de Cussy.

Après cela, que croire ?

L'histoire est toujours à refaire... comme un bon dîner.

TOUT-PARIS

Nos Gardes-Malades

Diplômées

Belle Fête à l'Hôpital des Trois-Rivières

Il y a sans doute un bon nombre de Trifluviens qui ne connaissent pas encore l'Ecole des Gardes-Malades de l'Hôpital St-Joseph.

On avait bien entendu parler, voici quelque trois ans, de la fondation de cette Ecole, mais on ne savait guère ce qu'il en était devenu depuis.

Aussi, la démonstration de mardi soir a été pour beaucoup une révélation.

Depuis sa fondation l'Ecole des Gardes-Malades s'est occupée de rechercher des jeunes filles qu'elle a formées à l'exercice de la noble et délicate profession d'infirmières. Quatre de ces demoiselles, après trois années d'un stage qui ressemble beaucoup à un véritable noviciat, viennent de subir de brillants examens et d'être solennellement diplômées. Ce sont : Mlle Hélène Beauchesne, d'Arthabaska ; Mlle Bernadette Mayrand, de Saint-Ubal ; Mlle Alberta Pagé, de Lotbinière, et Mlle Joséphine Gauthier, de Dover South, Ontario.

La collation des diplômes fut faite au milieu d'une très jolie séance que présidait Sa Grandeur Mgr Cloutier, accompagné de M. le Dr. Normand, président du Comité médical de l'Ecole des Gardes-Malades, ainsi que de MM. les docteurs Gervais, Panne-ton, Leduc, DeBlois, Lambert et Tourigny.

L'éclat de la fête était rehaussé par une assistance distinguée au premier rang de laquelle on remarquait M. le Sénateur et Madame Montplaisir ; M. le Juge et Madame Tourigny ; M. le curé Massicotte et de nombreux prêtres ; les directeurs de l'Association des Dames Charitables, etc., etc.

Importants discours furent prononcés par Mgr Cloutier, M. le Dr. Normand et M. l'abbé G. E. Panne-ton. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un pâle résumé de ces discours dont chacun mériterait certes d'être reproduit en entier.

Le programme de la soirée comprenait en outre une partie musicale et artistique très choisie. M. Bordas dirigeait un orchestre qui fit d'excellente musique. Un trio de violon, mandoline et piano fut gentiment exécuté par Mesdemoiselles B. Pothier, L. Pothier et B. Tourigny. Une jeune artiste de talent, Melle Auger, de St-Tite, donna un solo de violon qui lui valut l'honneur d'être rappelée. Enfin Melle Blanche Tourigny déclama une délicieuse pièce intitulée "Le pain de chez nous". Melle Tourigny qui dit les vers avec aisance et intelligence, se distingue aussi par une diction correcte et pure.

En somme, bonne et belle fête, et dont tout le monde a raison d'être satisfait ; celles à l'honneur de qui elle a été faite ; celles qui l'ont préparée ; et ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

JEAN RIVARD.

Du Bien Public.

Pâmes Fontaine STERLING la meilleure et la plus perfectionnée à vendre à bon marché à la Librairie de Victoria-ville

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE

CATALOGUE

POUR LA VENTE DE

JANVIER ET FEVRIER

Est actuellement prêt. Ce catalogue est rempli de descriptions intéressantes, de prix, de vignettes représentant toutes sortes de Lingerie blanche, Matinées, Robes de chambre, Jupons, etc., pour Dames, également de Gants, Mouchoirs, Ruban et Articles pour Hommes.

Deux pages entières sont consacrées à la Dentelle et à la Broderie. Les prix de cette dentelle et de cette broderie sont les PLUS BAS que nous AYONS ENCORE DEMANDÉS, vu que nous avons fait un achat spécial très considérable pour nos Clients par la Malle

DEMANDEZ AUJOUR'HUI

Un de ces Catalogues pour la vente de janvier et février.

Ne tardez pas trop. Tout ce que vous avez à faire est de nous envoyer une simple carte postale et vous recevrez ce Catalogue par le prochain courrier.

N'OUBLIEZ PAS que nous payons le port sur la plupart

des effets mentionnés dans ce Catalogue. Vous n'avez pas un sou de plus à payer que ce qui y est spécifié. REMARQUEZ NOTRE OFFRE GRATUITE sur la dernière page.



La fréquentation des temples protestants

A une des récentes séances du cercle Tardivel de Woonsocket, l'aumonier a exposé cette importante question, la fréquentation des temples protestants par des catholiques.

Nous reproduisons la Tribune : —Nous voudrions entrer dans un temple protestant, soit pour le visiter, par simple curiosité, soit pour assister à quelque cérémonie religieuse. Il n'est pas défendu d'aller visiter un temple protestant par curiosité fourvoyée, toutefois, que nous soyons certains qu'en agissant de la sorte nous ne serons pas une cause de scandale pour le prochain. Ordinairement, ce n'est pas le cas, et nous pouvons, sans danger pour les autres, visiter les temples de nos frères séparés.

Mais s'il s'agit d'entrer pour assister à un office public, les lois de l'Église sont plus sévères. Il ne nous est jamais permis d'aller, de propos délibéré, prendre part aux prières des hérétiques, quelle que soit la raison.

Ainsi un homme qui, pour montrer une grande largeur de vue en matière de religion et pour éloigner de lui toute idée de fanatisme, manquera la messe le dimanche pour assister à un office protestant, commettait un triple péché mortel. D'abord le péché de manquer la messe sans raison suffisante ; ensuite un acte d'apostasie, et un scandale énorme pour les fidèles et les protestants.

Le scandale consisterait dans le fait qu'un grand nombre croiraient, surtout les protestants, que toutes les religions se valent, et cela les empêcherait peut-être d'arriver à la connaissance de la vérité.

Maintenant, pour un homme constitué en dignité, un gouverneur d'État un premier ministre, un maire, peut être appelé, par la force des circonstances, à assister à un office protestant, comme un baptême, un mariage ou un service funèbre. Alors, s'il lui est permis d'assister, à cause de ses fonctions publiques, il ne lui est pas permis de participer à l'office ; il ne peut pas être parrain au baptême, ni témoin au mariage, ni chanter aux fu-

nielles. Il est toujours défendu de participer, d'une manière active, à aucune prière publique faite par les hérétiques. Serait-il permis d'aller entendre un prédicateur hérétique ? La réponse est négative ; il n'est pas permis généralement d'assister aux sermons protestants. Pour cette circonstance, ce sont à peu près les mêmes règles que pour l'Index. Il ne peut être permis qu'à un homme savant et en état de pouvoir réfuter les erreurs qui se trouvent dans ces discours. Il est de même défendu de lire les Bibles protestantes parce qu'il n'y a aucune explication précisant le sens des textes obscurs.

Leopold II et la Baronne Vaughan

Est-il permis de chanter ou de jouer l'orgue dans un temple protestant ? Non, car c'est coopérer d'une manière active aux offices des hérétiques.

—Assurément, car la vérité a toujours ses droits et dans ce cas-ci plus que dans tout autre, elle ne peut pas faire de mal. Heureux serait-il ce protestant, si la vue de nos offices pouvaient faire naître un doute dans son âme et le forcer à étudier notre religion ; nous aurions gagné l'âme de notre frère !

Bruxelles, 3.—Une sensation énorme a été causée en Belgique par la lecture en chaire, dans toutes les églises belges d'un mandement du cardinal Mercier, archevêque de Malines, annonçant que le défunt roi Léopold avait été marié religieusement à la baronne Vaughan.

Tous les évêques belges demandent aux fidèles des prières pour le repos de l'âme de Léopold II et pour la cause du mariage religieux.

L'archevêque de Malines publie un mandement où il demande des prières pour le roi Léopold. Il explique que le roi a mérité les prières de tous les Belges et de tous les catholiques par son mariage religieux et sa mort chrétienne.

Sir Wilfrid à Toronto

Sir Wilfrid Laurier a été l'objet d'une belle démonstration à Toronto, cette semaine.

Sir Wilfrid a fait un discours très admiré sur la politique de son gouvernement.

En substance, il a déclaré que sous la conduite du parti libéral, qui est au pouvoir depuis 13 ans, une nouvelle page de l'histoire du Canada avait été tournée.

En 1896, lorsque les libéraux arrivèrent au pouvoir, le Canada n'était pas dans une condition vigoureuse.

Le pays était agité, comme à la veille d'une guerre civile, l'agriculture était dans le marasme, le commerce déclinait et le pays ne pouvait pas empêcher l'émigration de ses propres enfants.

Tout cela a bien changé. La fièvre d'émigration est arrêtée, tandis qu'au contraire un fort courant d'immigration se dirige vers l'ouest canadien.

Devant ces résultats, l'on peut dire sans présomption que le gouvernement a bien travaillé pour le Canada. Il ne peut y avoir, c'est la ferme croyance du premier ministre, de progrès ni de prospérité dans un pays s'il n'y a pas d'harmonie, et c'est à cette harmonie entre les diverses classes du pays que le gouvernement consacre ses efforts.

Nous sommes sous la souveraineté du roi d'Angleterre, et comme c'est le devoir des sujets, nous plions les genoux devant lui, mais avec l'orgueil anglais nous déclarons qu'il n'a pas d'autres droits sur nous que ceux que notre parlement lui concède.

Cette situation sans exemple, amène en ce moment le problème de la défense.

Cette question n'est pas nouvelle. La forme seule sous laquelle elle doit se réaliser est nouvelle. La question a été discutée il y a quelque temps et le gouvernement a déclaré que dans la question de défense comme dans les questions d'économie politique, chaque partie de l'empire avait la liberté de prendre la résolution qu'elle jugeait la meilleure.

Dans une résolution passée à la dernière session du parlement, la Chambre a déclaré qu'elle ne voulait pas être entraînée dans les conséquences (vortex) du militarisme anglais, mais elle a reconnu qu'elle devait prendre part aux charges de l'empire en assumant la défense du territoire canadien.

Le temps est venu pour le Canada d'organiser sa propre marine. Nous avons raison de croire que toute la question a été étudiée à fond.

Mais l'opposition, ou au moins une partie de celle-ci, est dissidente. Dans ma propre province de Québec, les conservateurs, ou plutôt une partie de ceux-ci est d'avis que le Canada ne doit s'occuper que de protéger ses propres frontières de l'invasion.

Ce n'est ni le temps, ni le lieu de discuter cette phase de la question. Cette discussion doit se faire à Montréal ou dans la province de Québec.

Dans l'Ontario, un groupe de conservateurs sont d'avis que nous devons contribuer de suite pour protéger la marine anglaise, à cause d'un dégat imminent.

Quel est ce danger imminent? Je me le demande. L'opposition cite l'Allemagne. Actuellement, la flotte anglaise a un déplacement de plus de 2,000,000 de tonnes, et l'Allemagne en a environ 600,000.

Peut-on dire devant cette différence, que le danger soit imminent. L'Allemagne, dit-on, se prépare à la guerre.

La France, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne se préparent à la guerre. Mais je ne sache pas que cette préparation vise une nation en particulier. Je ne connais pas les idées de derrière la tête de l'empereur d'Allemagne.

Mais s'il est vrai que le sang est plus lourd que l'eau, il est douteux que l'empereur d'Allemagne s'apprête à attaquer la famille d'Angleterre, dont le sang coule dans ses veines.

Si l'Angleterre était en danger, il devrait y avoir un mouvement général dans le Canada pour aller au secours de la mère-patrie, mais actuellement nous ne devons pas nous laisser influencer par le pessimisme.

Nous devons avoir notre marine, mais dans les intentions que je viens d'exprimer.

Sir Wilfrid se prononce en faveur des travaux du canal de la Baie Georgienne.

L'air dans les Ecoles

L'air pur est un des éléments essentiels de la vie à tout âge; mais si l'homme adulte part généralement dans la journée renouveler sa provision d'air pur, c'est surtout dans les bâtiments scolaires, où de jeunes enfants sont enfoncés, cinq ou six heures par jour qu'il importe de provoquer le renouvellement de l'air des salles d'études, au moyen de la ventilation.

Dans un climat comme le nôtre, où pendant de longs mois, la ventilation par la fenêtre ouverte est impossible, il importe de prendre des moyens artificiels pour que cette ventilation soit efficace.

Dans les états du Massachusetts, New-York, Pennsylvanie, Illinois etc, des règlements stricts ont été adoptés à ce sujet par les législatures d'Etat. Des inspecteurs sont spécialement chargés de constater si ces règlements sont observés.

Quelques unes des maisons d'école de plus récente construction, dans notre province, ont amélioré leur système de ventilation, mais dans la plus grande partie des autres, on ne semble pas s'en être suffisamment préoccupé.

La ventilation des salles d'écoles est d'une importance vitale pour tous les enfants qui se ressentent plus tard, dans la vie, des maladies des arrêts de développement, des faiblesses de constitution dues à la mauvaise ventilation des écoles où ils ont passé les années critiques de la croissance.

Il importe donc de constater si dans toutes les écoles que fréquentent nos enfants, la ventilation est suffisante; si elle ne l'est pas, il faut faire appliquer la loi.

La Prospérité Du Dominion

L'honorable Geo. P. Graham, faisant l'autre jour, une revue rapide de notre situation économique, mettait devant l'auditoire distingué auquel il s'adressait, les chiffres suivants.

Depuis le 1er mai dernier le mouvement du trafic sur les canaux du Canada, a augmenté de 8,327,966 tonnes sur la période correspondante de 1908. En 1909, le trafic total de nos canaux était d'environ 5,000,000 de tonnes et cette année il va probablement atteindre 25,000,000 de tonnes soit une augmentation de 500 pour cent en moins de dix ans.

Il y a dix ans, le trafic des chemins de fer du Canada était d'environ 36,000,000 de tonnes. Il sera probablement cette année de 65,000,000 de tonnes presque le double. Nous avons aujourd'hui 35,000 milles de voie ferrée en exploitation, et on pose chaque jour des rails sur de nouvelles voies. Le nombre de milles de voie ferrée par tête au Canada, dépasse celui de tout autre pays du monde.

Et comment se comporte notre commerce extérieur? Nous avons eu une couple d'années de ralentissement, de dépression, mais cela s'efface vite! L'amélioration de quatre mois, mars avril mai et juin, sur les mois correspondants de 1908 a été de la bagatelle de \$28,368,280. L'augmentation de notre commerce extérieur, depuis dix ans, a été de \$360,000,000 en chiffres ronds.

Notre commerce extérieur est maintenant de \$88. par tête, tandis qu'il y a dix ans, il n'est que de \$42. par tête.

Et cette augmentation n'est pas restreinte à une ligne particulière, toutes y participent. En 1909 les manufacturiers canadiens exportaient \$11,706,000 de produits ouvrés. Ils en ont exporté en 1908 pour une valeur de \$29,000,000 en chiffres ronds—plus de 150 pour cent d'augmentation.

Et nos banques? Elles ont aujourd'hui en dépôt la somme énorme de \$688,893,565, appartenant au public, sans compter les dépôts, dans les banques et caisses d'épargne, sans compter également \$64,515,363 de dépôts, dans les succursales, à l'étranger. Il y a eu dans ces dépôts, depuis dix ans, une augmentation de \$130,000,000!

Et ces fonds ne restent point oisifs. Le 31 août les escomptes de nos banques se montaient à \$794,187,604, soit une augmentation de \$540,000,000 sur les chiffres d'il y a dix ans.

Ces chiffres sont tellement éloquent qu'ils ne laissent place à aucun commentaire. Quel est l'homme d'affaires qui voudrait renverser un régime donnant de tels résultats.

DISTRICT JUDICIAIRE DE BEAUCE

Relève des causes prises durant l'année 1909

Table listing legal cases and amounts for the Beauce district in 1909, including names like Brefs émis à la Cour Supérieure and Pacaud & Morin.

Table listing legal cases and amounts for the Beauce district in 1909, including names like Brefs émis à la Cour de Circuit and Pacaud & Morin.

AU PONT DE QUEBEC. Le contrat pour déblayer les ruines de la superstructure écroulée du pont de Québec, sur la rive sud, a été accordé ces jours derniers, au capitaine Charles Koenig, de Québec.



M. Paul Tourigny, maire de Victoriaville

M. Paul Tourigny député d'Arthabaska à la Législature a été, hier, réélu maire de Victoriaville. Nos félicitations à M. Tourigny pour la belle marque de confiance que les électeurs viennent de lui donner de nouveau.

NOTES LOCALES

Ceux-là méritent particulièrement de ne pas être oubliés qui se sont oubliés eux-mêmes. VOLTAIRE.

Extrait des Registres de la paroisse de St-Christophe, pour l'année 1909: 70 Baptêmes, 20 Mariages, 32 Sépultures dont 14 Adultes.

M. Alcide Spénard, de la Banque Molson, de St-Césaire, est en visite chez son grand-père, M. Moïse Couture.

Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable. MME DE MAINTENON.

M. et Mme Paul Beaudry sont revenus de Montréal.

M. Louis Lavergne, M. P., et M. L. R. Lavergne, avocat, ont passé le jour de l'An à Québec.

M. J. E. Méthot, C. R., est allé à Sherbrooke.

Qui veut faire fortune en un an mérite d'être pendu avant six mois. Prov. italien.

M. et Mme Roland Picher sont revenus d'une promenade à St-Nicolas.

M. Eméric Cloutier, de Magog, est venu passer le jour de l'An chez son père, M. Valère Cloutier.

M. Joseph Baril, de Montréal, ainsi que M. et Mme Agésilas Kirouac, de Warwick, étaient chez Mme Clovis Baril, la semaine dernière.

M. Arthur Belleau, du séminaire de Québec, a passé les vacances chez son père, M. le maire Belleau.

Plus le but est lointin, plus il faut viser haut. F. DE LESSEPS.

M. et Mme Ed Duchesneau, de Lévis, étaient en visite, au jour de l'An, chez M. Pierre Maheu, père de Mme Duchesneau.

M. Xavier Gendreau, de Spokane, Washington, est en notre ville depuis quelque temps.

M. Aimé Badgley est allé à Montréal.

Toutes les réconciliations sont faites de lassitudes. An. France.

M. Arthur Girouard, avocat, de Thetford Mines, a passé le jour de l'An chez son père, M. Ena Girouard, C. R.

M. J. E. Perrault, C. R., est revenu de Montréal.

Pour enseigner à être vertueux, il faut l'être. Aussi l'éducation des pères est-elle souvent à faire avant celle des enfants. GUIZOT.

Mlle Cécile Baril est à Warwick, en visite chez des parents.

M. Desautels, comptable, de la société Duggan & Desautels, de Montréal, était ici, mercredi.

Changeements au "Canada"

Nous avons à faire part à nos lecteurs d'un événement très important pour notre journal.

M. Godfroy Langlois vient d'accepter la charge de secrétaire de la Commission des Eaux Limitrophes, et de donner sa démission comme directeur-gérant de la Compagnie de Publication du "Canada".

Cette Commission sera inévitablement remplacée à court délai par une Commission permanente, composée de hautes personnalités du Canada et des Etats-Unis, et qui se réunira alternativement à Ottawa et à Washington; et nous ne doutons pas que M. Langlois ne trouve là un champ d'action adopté au talent brillant et actif dont il a toujours fait preuve et à la fertilité d'esprit qui le caractérise.

M. Langlois a pris part trop active à la fondation et au développement de notre journal pour que nous restions insensibles à la rupture des liens qui l'attachent au "Canada"; au cours des sept années qu'il a passées au journal, il a déployé une activité et un zèle qui ont largement contribué à notre succès, et c'est grâce à ses efforts que notre journal a su être aussi intéressant depuis sa fondation et si notre circulation a atteint un chiffre très élevé pour un journal du matin.

Notre rédacteur-en-chef, M. Fernand Rinfret, prend dès ce jour la charge du journal.

M. et Mme Alex. Julien de Victoriaville, étaient les hôtes de Mme F.-X. Beaudet cette semaine.

La fête du Séminaire de Nicolet ne sera pas célébrée cette année à cause du deuil causé par la mort du regretté Mgr Proulx.

Le terme de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit, présidé par l'honorable juge Tourigny, s'ouvrira lundi le 10 courant pour se continuer jusqu'au 22.

M. J. B. Ouellet est allé à Montréal et à Québec cette semaine.

M. Georges et Arthur Côté qui ont passé le jour de l'An chez leur mère Mme Théophile Côté, sont retournés lundi.

M. Champoux et Mlle Isabelle Champoux, de l'Israéli, était de passage chez M. Calixte Leblanc, lundi.

M. Wilfrid Picard, de Lévis, est venu passer les fêtes dans sa famille.

M. et Mme J.-B. Beaudet sont allés à Warwick samedi et dimanche.

M. et Mme J. A. Picher, Mlle Christine, Mariette et Julia, sont venus passer le jour de l'An chez Mme F.-X. Beaudet.

Mme Honoré Boucher est revenue de Kingsley ou elle était allée passer quelques jours chez son père.

M. et Mme Horace St-Jean et leur fille, de Montréal, sont venus passer le jour de l'An chez leur père M. Alexandre Côté.

Melle Julie Croteau, de Daveluyville est venue passer une huitaine chez sa sœur Mme A. Dion.

M. Félix Verrière, employé au bureau de poste de Montréal, est venu visiter sa famille, cette semaine.

M. Emile Dussault du Séminaire de Nicolet était chez des amis cette semaine.

Madame Gendreau et M. Xavier Gendreau, son fils, sont partis pour Montréal, jeudi.

Nouvelles de Victoriaville

M. et Mme Jos Gendron sont allés à Yamachiche en visite chez leur fille Mme Descoteaux.

M. et Mme Bessant de Chaudière sont venus passer le jour de l'An chez M. Jos Faucher père de Mme Bessant.

M. Arthur Poulin était en visite chez son père le Dr Poulin.

M. Olivier Thibault est retourné à Montréal après avoir passé les vacances du jour de l'An chez son père M. Cyrus Thibault.

M. Gustave Bourbeau euré de South Durham était cette semaine chez son père M. J. O. Bourbeau.

M. et Mme A. St-Cyr et leurs enfants sont revenus de Grand Mère, mardi.

Melle Flore Tourigny est venue passer le jour de l'An dans sa famille.

M. et Mme R. Marchand sont en visite chez M. A. Marchand gérant de la banque Molson.

Mme Chs St-Jean est allée passer quelque temps dans sa famille.

M. J. M. Bissonnette est allé à St-Hyacinthe, cette semaine.

M. Frs Marcoux, de Manchester est en visite chez sa fille Mme Eug. Rénée.

M. et Mme A. Normandin et leurs enfants sont revenus d'une promenade à Trois-Rivières.

Mme M. H. Bernier accompagnée de son fils Emile sont allés passer le jour de l'An à Sorel.

M. et Mme Jos. Marcoux sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours chez des parents.

Mme Pepin et ses fillettes de St-Célestin est en visite chez son père M. P. Tourigny.

M. Laporte de la banque Molson est allé passer une quinzaine dans sa famille.

L'élection des officiers pour la Cour Victoriaville No 1258 de l'ordre indépendant des forestiers pour l'année 1910 sous la présidence du confrère E. Kirouac. L. F. D. A. Poitras H. Député J.-Bic Jolicoeur Ex Chef Forestier E. Kirouac Chef Forestier Jos Boutet V. C. Forestier F. O. E. Poitras Sec. archiviste L. F. D. A. Poitras Sec. financier Trésorier Alf. Jolicoeur Orateur P. Letendre J. A. Nadeau J. A. Nadeau J. A. Couture Jean Drouin J. Alf. Couture

Proposé par Alf. Jolicoeur, secondé par Joseph Boutet que des remerciements soient fait aux officiers de l'année 1909 et que le résultat de l'élection des officiers soient envoyés aux journaux locaux pour y être publiés dans les notes locales de Victoriaville.

F. O. E. POITRAS Secr.

LE SUCCESSION DE LORD GREY Une dépêche d'Ottawa, à un confrère, mande:

La rumeur que Son Altesse Royale le Duc de Connaught sera le prochain gouverneur-général du Canada, semble être acceptée à Ottawa dans les cercles généralement bien informés, surtout depuis l'arrivée du comte de Lanesborough, le nouveau secrétaire de Lord Grey. Ce haut dignitaire a toujours été attaché au service du duc de Connaught, et l'on croit qu'il ne l'aura pas quitté pour devenir simple secrétaire militaire du gouverneur-général.

Le nouvel évêque de Burlington a étudié au séminaire de Montréal

Rome, 4.—L'abbé J. J. Rice a été aujourd'hui nommé évêque de Burlington, Vt.

Il est né à Leicester, Mass., il y a 38 ans.

L'abbé Rice nommé évêque

L'élection de M. Laferté a été annulée

L'élection de M. Laferté, député de Drummond à la Législature, a été annulée par un jugement de la cour de révision. Le jugement de la cour supérieure accordant la pétition de M. Couture, en annulation de l'élection de M. Laferté, a été maintenu et l'élection a été déclarée nulle.

L'année Judiciaire dans le District d'Arthabaska

Table listing judicial cases in the Arthabaska district, including names like MM. Perrault et Perrault, Girouard, Beaudry et Girouard, etc.

La réverie est une visiteuse avec laquelle on a besoin d'être seul, et qui s'effarouche dès qu'elle entend ouvrir une porte. ALEX. DUMAS.

M. Vallée, ingénieur du gouvernement, est ici, aujourd'hui pour expliquer aux maires du comté les plans et devis du pont de St-Louis de Blandford.

Une chose soulage toujours nos maux, c'est d'en rendre d'autres que nous responsables. VOLTAIRE.

Nous n'avons pu publier notre journal hier. Plusieurs de nos employés étant absents pour les fêtes du jour de l'An.

M. l'abbé Proulx, chapelain du noviciat des Frères du Sacré-Cœur, nous a donné le sermon, le jour des Rois.

Il avait pris pour texte: "Vidimus stellam ejus in Oriente et venimus adorare eum." Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer.

Le Pont de Blandford

La Cie The Jekns Dresser Cy Ltd, de Sarnia, Ont., a obtenu du conseil de comté le contrat pour la construction d'un pont sur la rivière Bécancour, entre St-Louis de Blandford et Stanfold pour le montant de \$17,360.

Leur soumission était la plus basse.

LA RÉDACTION.

Si vous allez, comme le font encore les femmes de la Palestine, récolter votre blé, pour en faire vous-même de la farine.

Vous le savaiez bien d'abord, pour sûr, afin qu'il ne reste que le blé. Pula, avec bien du mal, vous vous mettiez à le moulin.

Mais que feriez-vous du foin folet, de la paille, des barbes qui ne collent au blé comme des lessives?

Nous ne nous contentons pas d'un simple sarrasin. Dans les moulins hydrauliques de la farine FIVE ROSES, il y a des épilateurs qui, nuit et jour, froissent et polissent le blé jusqu'à ce que les grains, pleins et sains, reluisent dorés et transparents.

La ménagère particulière qui se sert de la FIVE ROSES ne fait pas de blé, elle est une farine prise et travaillée et ne le saura jamais.

Jamais ne sera-t-elle découragée par une pain coriace et lourd.

Si vous avez entière confiance en votre épicer, Madame, dites-lui simplement: "Donnez-moi la farine la plus pure et la plus saine que vous vendrez."

Si non, demandez la FIVE ROSES.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LTD., MONTREAL

(6)

Cordiale réception

Dimanche dernier, la jolie grande paroisse de St-Georges avait l'honneur de recevoir chez elle deux hôtes distingués, dans la personne de leurs Seigneuries, les juges Pelletier et Lemieux.

Grâce à la cordiale et généreuse amitié de M. Auguste Pacaud, C. R. de St-Joseph, un train spécial quittait St-Joseph, dimanche, à deux heures, ayant à son bord MM. les juges Pelletier et Lemieux, Madame Pelletier, mesdemoiselles Pelletier, C. Lemieux, Pacaud, C. Taschereau, M. le shérif Poirier, MM. Auguste Pacaud, C. R., Arthur Poirier, avocat, Gabriel Taschereau, avocat, et André Taschereau, E. E. L. En passant à Beauveville, M. Pacaud avait eu la gracieuse attention de faire stopper le convoi pour permettre à M. J. Ed. Fortin, avocat et directeur de "L'Éclair", de se joindre aux joyeux excursionnistes.

À St-Georges, après une visite à M. le maire Joseph Gagnon, qui fit comme toujours, les honneurs de sa somptueuse demeure avec une parfaite et dévouée hospitalité et à M. le curé Dionne, MM. les juges Pelletier MM. Pacaud, Poirier et Fortin étaient les hôtes de M. Arthur Godbout, député provincial, qui, à l'hôtel Murtha, offrit un dîner d'honneur aux deux magistrats distingués. M. Godbout a fait royalement les choses en homme distingué et sympathique qu'il est.

Autour des tables richement chargées, M. Godbout avait groupé quelques-uns des principaux notables de St-Georges, afin de donner à messieurs les juges Pelletier et Lemieux une marque de respect et de cordiale estime. Nous avons remarqué: MM. Jos. Gagnon, J. C. Gagné, Jos. Hébert, les docteurs Drouin, Cloutier et Michaud, Crépeau, gérant de la banque Eastern, Marquis, les notaires Gilbert et Hébert, Romi Bolduc, avocat, P. A. Fortier, dentiste, etc.

À table, les vins succulents ont coulé sans qu'aucun toast ait été présenté. Mais au départ, M. le juge Pelletier et M. le juge Lemieux ont chaleureusement remercié M. Godbout de sa généreuse et si aimable réception. M. le juge Lemieux a évoqué d'anciens souvenirs de son passage à St-Georges, faisant remarquer le progrès accompli depuis cette époque et terminait en disant: "Vous êtes de braves gens!"

A neuf heures et demie, le convoi ramenait les excursionnistes à St-Joseph, enchantés de leur voyage.

Les dames accompagnées de MM. Arthur Poirier, G. et André Taschereau, ont passé une agréable soirée chez Madame Lemelin qui a brillamment fait, avec Melle Lemelin, les honneurs de sa coquette résidence. M. le juge Pelletier s'est rendu saluer Madame et Melle Lemelin à la fin de la soirée.

En quittant l'hôtel Murtha, M. le juge Pelletier nous demandait: "Qu'est-ce que la presse va dire de cette jolie fête?"

Nous lui dirions comme dimanche soir, que c'est plus qu'un bon mot qu'il nous faut pour féliciter M. Godbout et tous les amis de St-Georges qui ont donné une preuve nouvelle de leur savoir-vivre et de leur généreuse amitié. Comme toujours, nous leur disons: très-bien et merci. On sait faire les choses dans la Beauce et à St-Georges, en particulier.

AU BANQUET BOLDUC A ST-JOSEPH

DISCOURS DE M. AUGUSTE PACAUD, C. R. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je comprends parfaitement toute la portée de la tâche qui m'est dévolue ce soir en étant choisi pour proposer la santé du Barreau. Mais une chose me rassure: votre bienveillance qui, j'en ai la ferme conviction, m'est acquise.

Il n'y a pas de doute, Monsieur le Président, que le Barreau joue, comme corps, un rôle prédominant dans le monde entier, et son influence sur la société est indéfinissable. Ce sont ses membres, reconnus, qui sont ses fondateurs, pourrais-je dire, qui forment l'opinion publique et qui font les lois.

L'avocat s'isole dans son étude, pense, observe, cherche la solution de problèmes qui lui coûtent souvent bien des veillées. Cependant, je puis dire que loin de regretter ce travail, ces heures comptent parmi les plus belles de son existence. Il se rend au Palais pour soutenir un principe, soulever de nouveaux horizons, défendre sa cause qui a exigé de lui un travail ardu. Il y met toute son énergie, se bat comme un lion, souvent avec la féroce apparence du tigre, pour apparaître au sortir du débat, doux comme un agneau. Le public, spectateur de scènes souvent émouvantes de ce genre, est étonné. Rien de plus naturel, cependant. C'est la lutte de l'intelligence, de la pensée, du raisonnement. Les deux avocats aux prises comprennent les motifs qui inspirent ces mouvements impétueux. Tous les deux se passionnent pour le triomphe de la vérité. Les doux adver-

saire d'un moment n'ont qu'un but: chercher à éclairer la conscience du Magistrat, atteindre cette justice si belle, si grande et si pure puisqu'elle prend racine dans le cœur même de Dieu. Ils découlent nécessairement, Monsieur le Président, de cette unité de principes cette harmonie qui n'a jamais cessé de régner parmi les membres de notre profession.

Par ses devoirs quotidiens, l'homme de la loi touche à toute la science humaine. Mieux que personne, il a une connaissance approfondie du cœur humain. Plus il est érudite plus ses vues s'élargissent, et par là il envisage une question de plus en plus haute.

L'avocat, tel que je le comprends, est sobre, loyal, droit, fier, actif, ambitieux, dévoué, jaloux de sa réputation et est l'ennemi acharné de l'apathie, de l'ignorance, de l'égoïsme et de l'injustice sous quelque forme qu'il se présente. Cet avocat, Monsieur le Président, à mon avis, rend à la société des services dont on ne lui tient pas toujours compte mais qui sont considérables pour ne pas dire inappréciables.

Laissez-moi vous dire en passant, Mesdames et Messieurs, que l'ambition, cette ambition légitime qui honore l'homme, est une des qualités les plus générales à la Beauce, et c'est une des raisons, si ce n'est la principale, pourquoi nos hommes d'affaires en général et nos professeurs sont si prospères.

Vous connaissez tous le vieux dicton: d'une mauvaise cause, un bon avocat peut en faire une bonne. À la Beauce, votre humble serviteur excepté, nous avons tous de bons avocats. Mais, comme il n'y a pas de mal sans remède chez nous, j'allais dire le gouvernement, mais comme il est entendu que nous ne parlerons pas de politique ce soir et que je ne voudrais pas donner le mérite à un parti politique, je dirai donc que la Providence s'est chargée de vous et, avec l'honorable Président de ce banquet, notre distingué Magistrat, il n'y a que les belles causes qui réussissent. Avec son jugement sain et éclairé, sa grande érudition, ses penchants naturels pour le bon et pour le vrai, le bon de l'habileté de l'avocat, fait toujours par trouver le joint et donner à chacun ce qui est dû. Nos avocats de la Beauce ne sont pas toujours sages. Un peu remuants, ils accomplissent assez souvent, peut-être, bien malgré eux cependant, la bonne nature de notre Juge, mais s'il semble quelquefois perdre patience, je crois être l'écho de mes collègues en disant de lui avec Beaumarchais: "La colère chez les bons cœurs n'est qu'un pressant besoin de pardonner."

Je viens de vous dire, Mesdames et Messieurs, que Monsieur le Juge Pelletier est un Magistrat distingué et à un bien bon cœur, mais il faut admirer aussi son dévouement sans bornes pour ses justiciables. Je vous citerai deux exemples qui vous démontreront comme il a à cœur la bonne administration de la justice. Il y a quelques années, lorsqu'il faisait son voyage d'Europe, il se faisait remplacer par l'honorable Juge Cimon, ce Magistrat intègre et éclairé, dont notre Barreau a conservé un si bon souvenir. Aujourd'hui, les affaires augmentant, malgré toute sa bonne volonté, malgré le grand travail qu'il s'impose, il fallait à Monsieur le Juge Pelletier l'aide de l'un de ses collègues. Il a prouvé encore, cette fois-ci comme il avait à cœur nos intérêts en appelant ici un Juge aussi distingué qu'est l'honorable Juge Lemieux. Le discours que Monsieur le Juge Lemieux a prononcé ce soir est la meilleure preuve de sa grande valeur. Il est ce Magistrat intègre et érudite dont il nous a donné si bien la peinture dans cette harangue pleine de feu et rempli de considérations si relevées.

Je n'ai pas à m'excuser, Monsieur le Président, sans remercier les Dames qui ont bien voulu relâcher par leur présence l'éclat de ce banquet. On désigne la femme sans le nom de sexe facile. Je dirai, Mesdames, que c'est cette faiblesse même qui est une source inépuisable de tout ce qui peut donner du courage à l'homme. En effet, si la femme est faible, il ne faut pas oublier que son cœur est fort et grand. Je vous promets donc, Mesdames, au nom de mes confrères, que si par le passé notre dévouement n'a pas fait défaut, plus que jamais, à l'avenir, nous serons les défenseurs intrépides de la veuve et de l'orphelin.

De "L'Éclair".

De "L'Éclair".

De "L'Éclair".

De "L'Éclair".

L'Exercice corporel chez les Enfants

À quelque carrière que l'enfant se destine, la force physique et la souplesse, l'endurance et la résistance à la fatigue, lui seront toujours d'une incontestable utilité.

Il faudra donc chercher à le doter de ces qualités, presque au début de la vie, longtemps avant qu'il soit lancé dans la lutte, car c'est bien armé et bien équipé qu'il faut marcher au combat. Malheur au soldat, qui sur le champ de bataille doit retourner sur ses pas, chercher les mutations dont il avait dû se munir au départ. Nous ne prétendons pas, cepen-

dant, que le corps doit être dans l'avenir le seul objectif de la sollicitude des éducateurs.

En fait d'éducation, l'excès de l'écrit est la faute la plus grave. Je pourrais dire que le corps est un temple dont le lieu est l'intelligence. Si l'étude fait le dieu noble et grand, par la multiplicité et la profondeur de ses connaissances, il lui fut un temple digne de lui. Travaillons donc à perfectionner ce temple, à développer les formes que la nature lui a données, et surtout efforçons-nous de lui procurer la force et la solidité nécessaires à sa longue conversation.

Dès la naissance, chacun est pourvu d'une certaine somme d'intelligence et de force physique; c'est là le patrimoine commun à l'humanité tout entière. Il n'appartient pas à l'homme de cultiver l'un, au détriment de l'autre. Il se doit à l'une comme à l'autre, pour qu'elles-mêmes puissent se prêter cette mutuelle assistance, que leur demande la nature et qui leur assure leur valeur respective.

Les enfants des deux sexes ont besoin de dépenser leurs forces naissantes. Courir, sauter, crier même, sont pour eux des lois physiques auxquelles il est coupable de vouloir les soustraire. Il leur faut la fatigue, voire les mouvements violents, qui activent la circulation du sang, dilatatent les poumons, font respirer à pleine poitrine, et dispersent les fluides vitaux dans les membres.

Comme conséquence, le cerveau se trouvant déchargé, n'est plus sous l'empire de ces dangereuses hantises nocturnes qui engendrent les habitudes solitaires et entraînent fatalement la dégénérescence des individus et des races. Le sommeil réparateur et bienfaisant, vient vite fermer les yeux des enfants, fatigués par les exercices salutaires qu'un éducateur intelligent a su leur procurer. C'est donc une erreur déplorable, une faute des plus graves, que de soustraire les enfants à une immobilité prolongée, par un exercice en contradiction avec les exigences de la nature. Il faut plutôt la combattre quand l'enfant y est porté, car c'est là la maladie qui en est la cause.

De "L'Éclair".

Echos du Jour

La ville de Sherbrooke cherche à s'accroître des pouvoirs hydrauliques de la rivière Magog.

Le "Madison" de la Cie de navigation trans St-Laurent, a effectué avec une sécurité entière, la traversée de Tadoussac à Fraserville, le 24 décembre.

Le passeur "Montreal Longueuil" faisait encore son service régulier le jour même de Noël.

Le poète Jean Aicard, qui succède à François Coppée, a été reçu, lundi, à l'Académie française. C'est Pierre Loti (Julien Viaud) qui a répondu au discours de réceptionnaire.

On rapporte du Nord que le vieux monastère des Trappistes, à Mistassini, celui de la fondation, a été totalement rasé par les flammes, le 21 décembre.

A treize ans de distance, presque date pour date 25 décembre 1896, 24 décembre 1909, après la fondation de la loge maçonnique l'Éclair, du Grand Orient de France, puis du Canada, Montréal a vu son premier "enfouissement civil" et d'aspect maçonnique. On a véhiculé vers le four crématoire la dépouille d'un malheureux, né Canadien-français catholique et mort rédacteur au "Canada". Ce triste événement est un point de repère.

Sir Robert Perkes revient au Canada avec la construction du Canal à la Baie Georgeanne, une œuvre qu'il a faite sienne.

DYSPEPSIE



La dyspepsie m'a terriblement fait souffrir pendant quatre ans. Je ne pouvais presque rien manger sans être prisé d'indigestions et de fortes douleurs dans l'estomac. La nuit, je ne dormais pas tranquille et je transpirais beaucoup. Sans avoir consulté aucun médecin, je prenais les remèdes que je croyais les meilleurs, mais aucun ne me faisait de bien. Comme je lisais depuis longtemps les nombreuses guérisons dues aux Pilules Rouges et publiées dans les journaux, je me décidai un jour d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je pris les Pilules Rouges recommandées, je suivis les conseils donnés et, en peu de temps, mon état de santé s'améliora; je gagnai de l'appétit et, n'éprouvant plus aucun malaise ni aucune douleur, je pris de l'embonpoint. Je dois ma guérison aux Pilules Rouges et c'est avec plaisir que je le publie.

Madame N. NAPOLÉON, 570 rue Amherst, Montréal.

Naissance d'un Enfant



"Après la naissance d'un enfant, j'étais restée si faible et si épuisée que, malgré tous les bons soins que l'on me donna, je ne pouvais pas reprendre le dessus. J'ai été trois mois malade, ne pouvant presque rien faire et souffrant continuellement de douleurs dans le dos et dans l'estomac; j'avais peine à me tenir debout. Ces souffrances et la faiblesse m'entraînèrent très nerveuse; le moindre bruit me faisait sursauter et la plus légère surpense me causait de fortes palpitations. Encouragée par les bons certificats en faveur des Pilules Rouges que je lisais dans les journaux, je me décidai d'essayer ce remède. J'espère qu'il me sera tant d'autres, il m'en a fait de bien; je n'ai pas été déçue dans mes espérances; à la troisième boîte de Pilules, je me sentais mieux et après en avoir employé six boîtes seulement, j'étais tout à fait guérie. C'est un remède efficace que je recommanderai à toutes les femmes souffrantes."

Madame CAMILLE LORRAIN, 648 rue Panet, Montréal.

Sauvée d'une Grave Opération



Pendant quatre ans, j'ai été malade, aucun remède n'avait pu me soulager et on m'avait déclaré que je serais obligée de subir une opération. J'étais naturellement très faible et toutes les douleurs que j'endurais partout me martyrisaient. Tout était triste autour de moi. J'étais mariée depuis peu de temps et je voyais avec beaucoup de peine mon mari s'inquiéter sur mon sort et se décourager. Ayant entendu parler de tout le bien opéré chez les femmes par les Pilules Rouges et les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'écrivis à ces derniers, car je ne pouvais me rendre à leurs bureaux. Ils me fut indiqués un traitement que je suivis et, après l'emploi de quelques boîtes de Pilules Rouges, je n'avais plus ni douleur, ni épuisement, ni faiblesse, ni aucun des malaises que j'éprouvais auparavant.

Madame O. SARRAZIN, 149 rue Rivard, Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux malaises qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraîcheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côté, les palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérèglements, les irrégularités, les douleurs de reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les douleurs chez les jeunes filles, enfin, toutes les maladies causées par le mauvais et perturbé des fonctions aux femmes. Elles sont le remède par excellence de la femme qui a le mal de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les malaises si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique et doivent être employées par les femmes qui se sentent faibles, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompé.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédierons sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre.

Adressez toujours à COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAIN, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le 17 et après le 17 Octobre, 1909 les trains laisseront Lévis comme suit: 8.20 a. m.—Express pour Murray Bay, Rivière du Loup, Ste-Flavie et Campbellton, tous les jours, dimanche excepté. 4.20 p. m.—Express pour Riv.-do-Loup, tous les jours, samedi et dimanche exceptés. 5.40 p. m.—Express Maritime pour Halifax et St-Jean, et Sydney, tous les jours, excepté le samedi. Le samedi ce train ne se rendra qu'à Ste-Flavie. 12.50 p. m.—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours. 4.20 p. m.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, dimanche excepté. Pour autres informations concernant les chars, Dortoires et Parloirs, s'adresser aux Bureaux des Billets de la Ville, No. 7, rue Du Fort et No. 22, rue Dalhousie et 349 rue St-Paul. Téléphones, 630 et 69.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express..... 6.08 hrs A. M. Express..... 11.52 hrs A. M. Accommodation... 8.25 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express..... 9.06 hrs A. M. Express..... 2.46 hrs P. M. Express..... 9.43 hrs P. M. Pour Trois-Rivières... 6 hrs A. M. Retour..... 2.30 P. M.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station et à Mme H. Gaudet, Victoriaville

G. A. GAUVREAU NOTAIRE

Agent de la Cie d'Assurance la "Queen" STANFOLD

GEO. SPENARD ARTHABASKA, P. Q. Agence du Célèbre Patron McCall

Province de Québec, District d'Arthabaska.

Défense d'avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main. Donné à St-Rémi Tingwick le 28 septembre M. GEORGES FILTEAU.

Advertisement for HUILE DE FOIE DE MORUE OVONOL TONIQUE DES ENFANTS, EN VENTE PARTOUT & À LA BOTTELLE.

HOTEL ALBION TENU PAR DESIRE COMTOIS PROPRIETAIRE Arthabaska, P. Q.

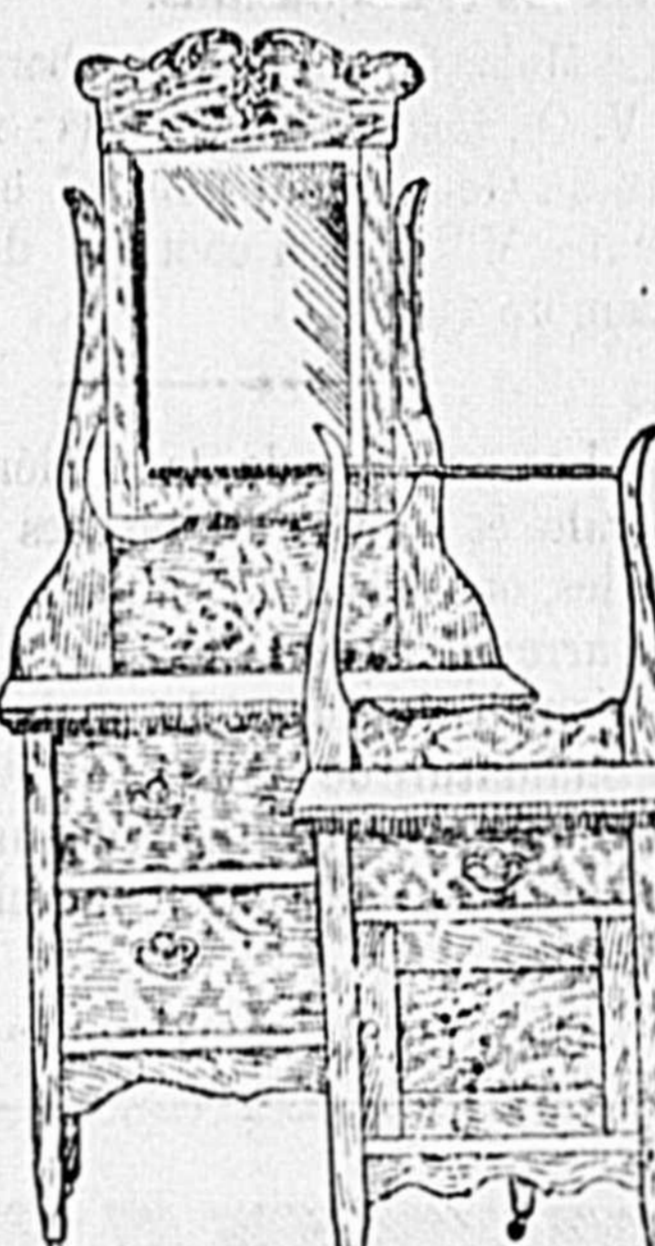
MONSIEUR DESIRE COMTOIS a le plaisir d'annoncer au public qu'il a acheté l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska. Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs. Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, sous la surveillance d'un chef cuisinier, liquors de choix, cigares, etc. MONSIEUR DESIRE COMTOIS espère mériter l'encouragement du public et ils promettent satisfaction. Une visite est sollicitée. DESIRE COMTOIS, Arthabaska, P. Q.

AVIS Nous payerons les plus hauts prix du marché pour Peaux Vertes de toutes sortes et garanties Assortiment Correct et Prompt Paiement. REVILLON FRERES MAISON FONDÉE EN 1720 Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier. ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix 1909-1910. 134 et 136 rue DuCille, Montréal.

CHAMPAGNE GRANDE VENTE

Advertisement for PIPER-HEIDSIECK SEC BRUT TRES SEC, EN VENTE CHEZ L.H. OLIVIER Sherbrooke, Q. P.

JE VENDRAI pendant tout le mois, à partir du PREMIER MAI tout ce que j'ai en magasin à des prix excessivement bas.



Je vendrai pendant tout le mois, à partir du PREMIER MAI tout ce que j'ai en magasin à des prix excessivement bas. Ameublements de Salon, Salle à Dîner, Sofas-Lits, Tapis, Prélarts, Tables, Glacières, Etc. Etc. Bon marché pour argent comptant. A VENDRE aussi meublés de secondes mains, en bon état et à bon marché. Je suis aussi l'agent de la "Canada Furniture Co.". A ceux qui veulent se procurer de beaux meubles d'en profiter. Une visite est sollicitée. J. A. HAMEL, Près de la Fonderie de Victoriaville.

Montréal est menacé d'une épidémie de typhoïde, et du caractère le plus pernicieux. La progression des cas, pour les quatre dernières semaines, a été comme suit: 64, 104, 126 et 73. On s'occupe sérieusement à organiser la filtration de l'eau.

Advertisement for 'No 10' du Père Morrisey, Beaucoup de préparations soulageront une toux, peu la guérissent. Les premières, contenant des drogues telles que l'opium et la morphine ne feront qu'engourdir l'irritation et arrêter la toux, mais elles font peu de bien et celui-ci ne dure pas. Le remède 'No 10' contient pas de ces drogues dangereuses. C'est une préparation absolument sûre et scientifique composée d'ingrédients naturels—herbes, racines et baumes. Elle enlève complètement l'irritation que cause la toux, en faisant disparaître le mucus et l'inflammation et en guérissant les délicates membranes de la gorge et des poumons. Bien plus elle tonifie et renforce tout l'organisme, surtout les poumons, et prévient la toux et les rhumes. Bouteille d'essai 25cts. Grandeur régulière 50cts. Chez votre fournisseur. 23F Father Morrisey Medicine Co. Ltd., Chatham, N.B.

Advertisement for 'No 10' du Père Morrisey, featuring a portrait of a man and text describing the medicine's benefits for cough and respiratory issues.

DÉSIRE COMTOIS, Arthabaska, P. Q. Soumissions pour approvisionnement des Sauvages. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-jugé et notaire, Soumissions pour approvisionnements des Sauvages, seront reçues au Département jusqu'à midi de vendredi le 14 de janvier 1910, pour la livraison d'approvisionnement des Sauvages durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1911, tous droits payés à divers endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta. On peut obtenir des formules de soumissions et tous les renseignements voulus en s'adressant au sous-jugé. Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission. J. D. MCLEAN, Secrétaire. Département des Affaires des Sauvages, Ottawa. N. B.—Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cet avis sans y être autorisés par le Département. Billets de chemin de fer à vendre aux bureaux de Lavergne et Garneau, notaires.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

STANFOLD
—M. l'abbé A. Pellerin, du Séminaire de Nicolet, et de M. l'abbé Brissette, du Collège St-Laurent, sont venus passer les vacances du jour de l'an dans leur famille.
—Le Révérend A. Baril, vicaire à Warwick, était l'hôte de son beau-frère, M. Philippe Fréchette, la semaine dernière.
—Le Révérend Frère Sébastien, directeur du collège de Limoilou, est venu rendre visite à ses oncles, MM. A. Laliberté et S. Baillargeon.
—M. Joseph Morin, de Beverly, Mass., est en promenade chez sa mère, Mme Frs Marcoux, de ce village.
—Mme O. Biron, de Sherbrooke, passe quelques semaines chez son père, M. A. Bordeleau.
—Nous avons le regret d'annoncer le décès subit de M. Philippe Richard, arrivé le 3 janvier, à Battleford, N. O. M. Richard est un ancien citoyen de Stanfold; il était le fils de feu l'honorable Louis Richard. Nos sympathies aux parents du regretté défunt.
WARWICK
—M. Hector Paradis, écolier, de Québec, est en visite chez son père, M. Georges Paradis.
—M. J. Pineau, de Causapsac, est en promenade chez son gendre, M. Johnny Gagné.
—Le Docteur et Mme Laroche ont passé les fêtes du Jour de l'An à Québec et St-Antoine de Tilly.
—M. et Mme F.-X. Chagnon, de Danville, M. L. S. Baril et Mme J. Pearson, de Richmond, ont passé le jour de l'An chez M. Thomas Baril.
—M. Donat Binette, vicaire de Pierreville, est en promenade chez son père, M. Jos Binette.
—M. et Mme Agésilas Kirouac étaient en visite le jour de l'An, à Arthabaska, chez Mme Clovis Baril.
—M. le notaire et Mme Laliberté et leurs enfants passent une quinzaine à Québec, en visite chez des parents.
—M. et Mme M. Clément sont retournés à Montréal, lundi.
—Mlle Cécile Baril, d'Arthabaska, est en visite chez des parents.
—Notre vicaire, le Rvd A. Baril, est allé passer la semaine dans sa famille.
—M. et Mme Pierre Kirouac sont partis pour une promenade à Stanfold.
—M. et Mme A. Normand, de Victoriaville, sont venus passer le jour de l'An chez M. H. Pepin.
TINGWICK
—A une assemblée des francs tenanciers de la paroisse de St-Patrice de Tingwick, M. Urban Allison, cultivateur, a été élu l'unanimité du marguillier en remplacement de M. J.-E. Bourbeau, marchand, sortant de charge. M. Allison entrera en fonction le premier jour de janvier prochain.
—A une session générale du conseil de Tingwick, M. John J. Adams, maire, a été nommé président pour l'élection des conseillers qui aura lieu lundi le 10 janvier prochain, à la salle ordinaire du conseil. Les deux nouveaux conseillers remplaceront MM. William Johnson et George Muldoon, sortant de charge.
—Elu marguillier:
St-Rémi de Tingwick, Arthabaska, 5.—Dimanche le 26 décembre dernier a été élu nouveau marguillier M. Médéric Descormiers en remplacement de M. Ladger Meunier, sortant de charge.
—Statistiques de l'année:
Baptêmes, 46; sépultures, 16; mariages, 3.
Il y a dans la paroisse 176 familles, 563 communicants, 427 non-communicants, Ames présentes: 990.
18 familles ont quitté la paroisse dans le cours de l'année, donnant en tout 117 âmes.

Grande convention de la Société d'Industrie Laitière

Qui sera tenue à Rigaud, comté de Vaudreuil, les 11 et 12 janvier 1910, à la Salle des Exercices Militaires. Mardi, le 11, à 9.30 hrs a. m. précises: Ouverture de la Convention par M. Chs. A. Gauvreau, M. P., Président.

CONFÉRENCES
10.00 a. m.—M. J. A. Plamondon, Assistant-Inspecteur des fromageries. Rapport, (en anglais).
10.30 a. m.—M. Louis Turcotte, Inspecteur des Syndicats: "Le soin du lait, crème et du petit-lait de fromage."
11.00 a. m.—M. J. N. Lemieux, Préposé au transport frigorifique des produits laitiers: "L'amélioration des chambres de Maturation, et l'emploi de la glace chez les cultivateurs."
11.30 a. m.—M. R. A. Rousseau, Président des étudiants de l'Institut Agricole d'Oka: "L'alimentation rationnelle du bétail."
Mardi, le 11 janvier, à 2 hrs p. m., précises:
4.00 p. m.—M. J. D. Leclair, Inspecteur-général des Beurrieres: "Rapport des opérations de l'année 1909."
2.45 p. m.—Rev. M. H. Godin: "Le drainage et l'industrie laitière."
3.15 p. m.—M. Isaac Trudel, Préposé au Contrôle des rendements des vaches laitières: "Les sociétés de contrôle."
3.45 p. m.—Rev. Frère Isidore, O. C., de l'Institut Agricole d'Oka: "Le prix de revient du lait."
4.15 p. m.—M. Frank Monaghan, Inspecteur des Syndicats: "Une visite aux fabriques de beurre et de fromage." (en anglais).
Mardi soir, à 7.45 hrs p. m. précises: Adresses de bienvenu.
Réponse et discours du Président.
Discours de l'honorable M. Sydney Fisher, Ministre de l'Agriculture d'Ot-

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska
No 452
Napoléon Garceau, avocat, de la ville de Drummondville, district d'Arthabaska,
Demandeur,
vs
Napoléon Lamothe, autrefois de St-Lucien, district d'Arthabaska, maintenant dans les Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Arthabaska, 3 janvier 1910.
ADELARD PICHER,
Dép. P. C. S.
Nap. Garceau,
Avt du demandeur.
Province de Québec
District d'Arthabaska
IN RE
Roberge et Poirier, marchands de Thetford Mines,
Insolvables,
et
The Gault Bros. Co Limited,
Reqt.-Cession.
Le cinquième jour de janvier 1910. Les dits Roberge et Poirier ayant fait cession de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers le 31 jour de décembre 1909, les créanciers sont convoqués en assemblée, au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, à Arthabaska, le quatorzième jour de janvier 1910, à dix heures a. m., pour donner leur avis sur le choix d'un curateur et des inspecteurs à leurs biens.
(Signé) P. H. COTE,
P. C. S.
[Vraie copie]
P. H. COTE,
P. C. S.
Perrault & Perrault,
Proc. Rqt.-Cession.
ON DEMANDE
ON DEMANDE 25 filles ayant de l'expérience sur les machines à coudre et dans la finition des "coats", vestes et pantalons. Bon salaire pour des mains d'expérience, ouvrage garanti pour l'hiver.
S'adresser à
LA MANUFACTURE DE HARDES DE WARWICK
Warwick P. Q.
MM. les marchands trouveront au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs.

LE ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., vendredi, 14 janvier 1910, des soumissions pour les changements et modifications à faire à l'édifice de l'Entrepôt de Vérification, à Québec, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et modifications à l'Entrepôt de Vérification, Québec."
On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et s'adressant au bureau de M. A. R. Décarry, ingénieur de district, Hôtel des Postes, Québec.
Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.
Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'hon. ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.
Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés seront remis.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 30 décembre 1909.
N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.
A Vendre à Sacrifice
Un Distributeur d'engrais, un Hache-Paille, un "Butter" avec table, une Charrue Selkey, un Centrifuge, une Scie de "butter" neuve, de 28 pouces. Aussi un Piano, valant \$200, pour \$75.00 avec Bonnes Conditions.
Ces articles seront vendus avec garantie; on pourra s'adresser au propriétaire qui sera de passage à Victoriaville jusqu'au 20 janvier, ou à Auger & Létourneau, qui donneront les prix et conditions, ou à Alexandre Chabot, de St-Albert. Aussi une Terre de 4 arpents sur 2+8 de profondeur avec Maison, à un mille de l'église de St-Albert. A vendre à grand sacrifice, et long délais.
FRS. MARCOUX.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska
No 452
Napoléon Garceau, avocat, de la ville de Drummondville, district d'Arthabaska,
Demandeur,
vs
Napoléon Lamothe, autrefois de St-Lucien, district d'Arthabaska, maintenant dans les Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Arthabaska, 3 janvier 1910.
ADELARD PICHER,
Dép. P. C. S.
Nap. Garceau,
Avt du demandeur.
Province de Québec
District d'Arthabaska
IN RE
Roberge et Poirier, marchands de Thetford Mines,
Insolvables,
et
The Gault Bros. Co Limited,
Reqt.-Cession.
Le cinquième jour de janvier 1910. Les dits Roberge et Poirier ayant fait cession de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers le 31 jour de décembre 1909, les créanciers sont convoqués en assemblée, au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, à Arthabaska, le quatorzième jour de janvier 1910, à dix heures a. m., pour donner leur avis sur le choix d'un curateur et des inspecteurs à leurs biens.
(Signé) P. H. COTE,
P. C. S.
[Vraie copie]
P. H. COTE,
P. C. S.
Perrault & Perrault,
Proc. Rqt.-Cession.
ON DEMANDE
ON DEMANDE 25 filles ayant de l'expérience sur les machines à coudre et dans la finition des "coats", vestes et pantalons. Bon salaire pour des mains d'expérience, ouvrage garanti pour l'hiver.
S'adresser à
LA MANUFACTURE DE HARDES DE WARWICK
Warwick P. Q.
MM. les marchands trouveront au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs.

A l'Imprimerie de l'Union des Cantons de l'Est ARTHABASKA, P. Q.
Un lot Considérable de Papeteies
Lisez cette liste que nous publions
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
ARTHABASKA, P. Q.
LISTE DES MARCHANDISES
QUE VOUS POUVEZ VOUS PROCU-RER
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
RUE DE L'EGLISE ARTHABASKA
AU PRIX DU GROS ET DU DETAIL
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIETAIRE DE
" L'Union des Cantons de l'Est " et " The Alpha "
ARTHABASKA, P. Q.
Téléphones: Bell et Godbout.
Attache-Feuille. Bandes en caoutchouc. Boîtes de Papeteries. Billets de Billets, Reqs et autres. Billets Payables et Recevables. Bliques de Liste Electorale. Blancs de Réle d'Evaluation. Blancs de Reçu pour Taxes Municipales. Blancs de Reçu pour Taxes Seoriaires. Blancs de Recensement Scolaire. Carte cacheter assortie en couleurs. Cartes de Visite. Cartes d'Adresses. Cartes de Fêtes. Cartes de Douil. Cordes à attacher. Cartes à Jouer. Crayons de toutes sortes. Cahiers d'école à Feutro et au crayon. Carnets de poche. Crayons d'ardoise. Craie. Diary. Datour. Décoration en papier. Encres de toutes sortes: de Chine, Antoino, W. termann, Higgins, Stephens, Noire, Rouge, Verte, Bleu, Blanche, en grande et petite bouteille.
Impressions de toutes sortes
Epingles, Effices. Enciers. Entées de lettres. Entées de comptes. Etampes en caoutchouc. Riats de compte. Engagement d'Institutiices. Fils pour Factures. Feuilles de Rose. Fil de fer. Grattoirs. Impressions de Livres, Factums, etc. Images en dentelle. Images en dentelle. Images en dentelle. Images en dentelle. Images de l'ro Communion. Index. Journaux d'Appel. Lettres funéraires. Lettres de Faire Part. Livres d'Ecoles. Livres de Comptes. Livres de Temps. Papeterie de mariage. Papier Toilette. Papier Foolscap. Papier soie. Papier à Clavignaphie. " doré. " gont. Papier de Douil. " Legal. " vert, jaune. " Crépé. " Carben. " Bavard. " à lettre. " à envelopper. " Dentelle. " Musique. " Parchemin. " d'Egypte, d'Arménie. Papier de luxe. Procès verbaux de saisies. Poinaises en acier et en cuivre. Poudre à Eneer. Plumes. Porte-plumes. Paniers à papier. Pad bavard. Pads et Tablettes. Presses à copier. Règles. Scrap Book. Serviettes en papier de soie. Tables d'intérêts. Tampon encre. Tags. Traveller Order Book. IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES.

LA BANQUE MOLSON
INCORPORÉE EN 1855
Capital payé - \$3,500,000
Fonds de Réserve - \$3,500,000
Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.
ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE
DEPARTEMENT D'EPARGNE
à toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.
Succursale d'Arthabaska, Que.,
H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.
MANUFACTURIER
Harnais, Colliers, Selles, Valises, Sacs de voyages Couvertes à chevaux, etc., etc.
Jamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.
ROMEO ALIE
BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,
M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.
Spécialités: Bourrures de voitures. Une visite est sollicitée.
F. X. LAFLECHE
Médecin
Pour le Canada et les Etats Unis
WARWICK, P. Q.
ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien
TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.
La demande officielle pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'Agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entree par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille frère ou sœur du futur colon.
DEVOIRS.—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à tout milieu de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins 80 acres et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur. Dans certains districts le colon en règle peut recevoir un quart de section à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entree du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus. Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, \$3. l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 60 acres et bâtir une maison valant \$300.
W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N. B.—La publication non autorisée de annonces ne sera payée.

LES PILULES ROYALES
GRATIS! Echantillon à tout HOMME et FEMME souffrant de Maux de Reins, d'Énergie, de Foie ou de Mal de Dos, en réception de sa Lettre.
JOSEPH AUDET
Peintre décorateur
A VICTORIAVILLE
Marchand de Tapiserie, Peinture, Sello Vernis, Vitrea.
Décorations d'Eglise Dorure Peinture décorative et d'ornementation.
Pose de Tapiserie, Pose de Vitrea isolation des Bois et Marbres Encadrement de Tapis, Gravures Gaces, etc.
Réparation des Meubles et en général tous les ouvrages de Peintre et du Tapissier décorateur.
Spécialité:
Peintre d'enseigne.
JOSEPH AUDET
Peintre décorateur,
Victoriaville

R. DUGUAY
TAILLEUR
Arthabaska, P. Q.
M. R. DUGUAY, annonce au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de Tailleur dans le haut du bureau de M. J. E. Méthot, avocat, bâtisse voisine de L'UNION DES CANTONS DE L'EST, à Arthabaska.
M. DUGUAY se charge de la confection des habits, et il fera des réparations, pressage, etc. Il ira de plus chercher les habits à domicile et les rapportera après l'ouvrage fait.
De plus il prend des abonnements au mois pour nettoyer et presser les habits.
Ouvrage garanti.
Une visite est sollicitée.
Un apprenti est demandé immédiatement par M. Duguay.
R. DUGUAY,
Arthabaska.

Dr. Léon Archambault
395 rue Rachel, Montréal
Téléphone St-Louis 870.
DENTISTE
Les tramways passent à la porte.



La bonne santé fait les ménages heureux
Le bonheur réside au foyer où règne la santé. C'est à son Altesse le Femme qu'incombe le soin de veiller sur sa santé et sur celle de son mari, de soutenir ou de relever ses forces, son courage, son énergie.
Le VIN ST-MICHEL
est le vin tonique éprouvé, le reconstituant actif, le créateur d'énergie par excellence.
Puis avant le repas, il constitue un apéritif sans rival.
Après une journée consacrée aux absorbants détails des affaires ou au travail laborieux de l'atelier, un verre de VIN ST-MICHEL combattra comme par enchantement la fatigue et l'abattement qui en résultent; il dissipera l'énerverment; il mettra une douce gaité au coeur; il fera renaitre l'espérance qui est l'enchantement de l'existence.
Le VIN ST-MICHEL est l'ami constant du ménage bien ordonné.
Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.
BOIVIN, WILSON & CIE.,
AGENTS GENERAUX
520 RUE ST-PAUL, MONTREAL
EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, U.S.A.

Une Cause Importante

Madame Eusèbe Morin, de Saint-Hyacinthe, veut faire annuler le testament de son père, l'Honorable Juge Mailhot.

Trois-Rivières, 4. — Un procès important a été intenté ici, dernièrement par Mme Eusèbe Morin, de Saint-Hyacinthe née Mailhot (Alicia) à la succession de l'hon. juge Mailhot. Ce dernier qui s'était marié en secondes noces avec Melle Louise Olivier, fille du magistrat Olivier, avait eu de son premier mariage une enfant, Alice, aujourd'hui Madame Eusèbe Morin, de Saint-Hyacinthe. De son vivant, le juge Mailhot fit trois testaments et deux codicilles. Par ses premiers testaments, le juge institua Madame Morin sa légataire universelle, donnant à sa femme certains biens et chargeant Madame Morin de certaines obligations envers Madame Mailhot.

Par son dernier testament et son dernier codicille, il a changé en partie ses dispositions testamentaires antérieures. Par son action Madame Morin demande la nullité du dernier testament et du dernier codicille, prétendant que lorsque ceux-ci ont été faits, son père, le juge Mailhot, n'était pas en état de faire aucun acte. Elle prétend que depuis 1903 le juge ne jouissait pas de la plénitude de ses qualités mentales. Les avocats en cette cause sont M. J. A. Désy, de Trois-Rivières, et L. A. Gendron, C. R. de Saint-Hyacinthe, conseil pour la demanderesse. Madame Mailhot a confié sa cause à M. Martel et Duplessis, avec M. J. M. Tellier C. R. comme conseil. Le montant de la succession est d'environ \$150,000. Cette cause sera plaidée au mois de mars prochain.

Terrible désastre le 31 déc. à Montréal

Dix minutes avant le départ du train de Québec, vendredi soir, une explosion fait voler en éclats la plateforme du débarcadère de la gare Vigor et blesse une vingtaine de personnes.

La fin d'année des Montréalais a failli être endeuillée par un désastre qui s'est produit à la gare Vigor, vendredi soir, dix minutes avant le départ du convoi du Pacifique pour Québec. Comme résultat, une vingtaine de personnes ont été transportées aux hôpitaux et si pas une d'elles n'a succombé, plusieurs semaines.

À 11.20 heures, vendredi soir au moment où une foule de personnes disaient au revoir et formulaient des souhaits de bonne année, aux parents aux amis et aux connaissances qui allaient quitter par le train de Québec, une explosion formidable se produisit. Le grand promenoir du débarcadère, sur lequel se tenait la foule, fut soulevé, lançant de tous côtés, curieux voyageurs, visiteurs et autres. Quelques vitres du convoi de Québec volèrent en éclats et les voyageurs se précipitèrent par les portes de sortie croyant à un tremblement de terre.

L'accident avait été causé par l'explosion souterraine du gaz Pintosh, dont on se sert pour l'alimentation de l'éclairage des chars.

Statistiques Nicoletaines

Nicolet, 4. — M. l'abbé L. H. Lavallée, curé de la cathédrale, nous a donné, dimanche, à la grand-messe, le compte-rendu du recensement de la ville de la campagne et des communautés religieuses de Nicolet comme suit :

VILLE	
Familles	375
Communians	1,374
Non-communians	540
VILLE ET CAMPAGNE	
Familles	562
Communians	2,206
Non-communians	906
Total campagne et ville	3,112
Protestants	5
Séminaire	330
Convent de l'Assomption	250
Hôtel-Dieu	309
Ecole des Frères	509
Précieux-Sang	35
Grand total	4,092
En 1909, Baptêmes	123
Sépultures	113
Mariages	24
Sépulture au séminaire et au convent de l'Assomption	7
A l'Hôtel-Dieu	26

Cause et guérison de Névralgie

Les méthodes modernes traitent des causes au lieu de traiter des symptômes

Névralgie signifie simplement "douleur nerveuse", de sorte qu'il peut y avoir une grande variation dans le caractère et l'intensité de la douleur, n'importe quel nerf du corps peut être affecté. Il y a un grand nombre de causes de névralgie, mais la plus commune est la condition de dépression générale du système. La découverte de ce fait au moyen de statistiques fiables a conduit au nouveau

traitement de la névralgie qui consiste à reconstituer la santé générale au moyen d'un traitement tonique, disposant ainsi de la cause de l'affection.

Les personnes victimes d'une maladie douloureuse, par une cruelle tension mentale ou physique, ou de la perte du sommeil, souffrent fréquemment de névralgie, ce qui est commun dans le cas de ceux qui souffrent d'anémie ou de pauvreté du sang. Ceci nous amène à la cause actuelle de la névralgie, qui est la faiblesse des nerfs. Le sang qui dans sa vigueur normale, apporte aux nerfs toute leur nourriture; il ne peut accomplir ce devoir d'une manière satisfaisante quand il est faible et impur. Reconstituez le sang et douleurs névralgiques disparaîtront, parce que les nerfs sont mieux nourris. Les Pilules Roses du Dr Williams sont un tonique qui donne du sang, et pour cette raison guérissent même les cas les plus enracinés de névralgie. Chaque dose de cette médecine crée un sang riche et nouveau, lequel nourrit les veines épuisées et chasse les douleurs aiguës, cruelles et poignantes de la névralgie. Mme Tibert, de Little River, N. E., dit: "Il y a quelques années je souffrais cruellement de névralgie à la tête et à la figure. Parfois les attaques étaient simplement épouvantables et je me voyais forcée de rester au lit. J'essayai des médicaments de docteurs, mais je n'en éprouvai aucun soulagement, jusqu'au jour où je commençai à prendre des Pilules Roses du Dr Williams; je suis heureuse de dire que le soulagement que je retirai de leur usage fut merveilleux. Je puis ajouter que les Pilules Roses du Dr Williams ont guéri ma fille de l'anémie et de l'indigestion à l'époque où nous commençons à désespérer de la voir guérie. Je puis hautement recommander ces pilules à quiconque souffre de ces maudites".

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez n'importe quel marchand de remèdes ou elles vous seront envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par le Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Un bon remède pour tous les enfants

Les Tablettes Baby's Own sont tout à fait inoffensives. Ce remède est aussi bon pour le nouveau-né que pour l'enfant plus âgé. Il ne contient ni opium ni matière empoisonnée. La mère qui donne ce remède à son enfant possède la garantie d'un analyste du gouvernement que ces déclarations sont vraies. Ceci est important pour toutes les mères, car les Tablettes Baby's Own sont l'unique remède vendu qui possède une pareille garantie. Les Tablettes guérissent les maladies telles que indigestion, coliques, constipation, diarrhée et maux de la dentition, détruisent les vers, entraînent les rhumes et préviennent ainsi le croup mortel. En vente chez les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25 cents la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

PROPOS AGRICOLES

La comptabilité agricole

Dans les affaires, dans les entreprises industrielles et commerciales la comptabilité est indispensable pour le succès, il en est de même en

agriculture. Loin de nous la pensée que le cultivateur est un être sans souci, vivant au jour le jour dépourvu de tout calcul. S'il veut être à la hauteur de sa position et réussir, il faut coûte que coûte qu'il y ait chez lui ordre et économie.

Or, les règles de l'ordre et de l'économie en matière agricole sont très simples, elles se résument dans les trois principes suivants: Avoir une place pour chaque chose et mettre chaque chose à sa place, faire chaque chose en son temps et suivre une méthode appropriée.

De l'observation de ces trois principes dépend la bonne tenue de la ferme, dans son organisation, dans son exploitation et dans la réalisation des résultats. Comme organisation, le cultivateur doit connaître et admettre un bon système de rotation basé sur la qualité du sol: Ce sol doit recevoir des plantes qui conviennent à sa nature; les animaux à élever méritent d'être choisis avec beaucoup de soin et de discrétion. Quant à la direction et à l'exploitation, l'intelligence a un rôle spécial à jouer; il faut se souvenir du principe que nul travail, nulle dépense ne doivent être faits sans que l'on sait certain, humainement parlant, du bénéfice à réaliser.

À proprement parler, la comptabilité agricole consiste dans la connaissance détaillée des profits et des pertes. Combien de minots avez-vous récoltés? demandais-je dernièrement à un habitant. Cent dix minots me répondit-il. De combien de minots de semences? Je ne sais pas, j'ai ensemencé en tout cinq pièces. De quelle grandeur ces pièces? Je ne sais pas au juste, elles ne sont pas toutes égales. Un autre me dit: J'ai eu 60 minots d'avoine de six minots de semence. Sur combien de terrain en superficie? Ah! je ne sais pas.

Evidemment ces réponses sont suggestives; avec pareil système, comment voulez-vous vous rendre compte et trouver de l'agrément dans votre profession. Faites donc l'inventaire de ce que vous possédez, en bien fonds, et animaux, en instruments et en argent. C'est la base. Tenez un livre journal où sont entrés jour par jour, toutes les transactions faites, achats et ventes. Faites le total tous les mois et tous les ans. Une page est pour les déboursés ou dépenses, une autre pour les revenus et les recettes. On peut se procurer un livre très utile et très facile à comprendre, écrit par M. Dallaire et qui s'appelle: Méthode de tenue des livres pour la classe agricole.

LA POUDRE DE CONDITION BELGE

Le Dr Grignon, l'inépuisable conférencier agricole, la recommande beaucoup; elle convient aux chevaux, aux bêtes à cornes, aux cochons, aux moutons et aux volailles. Elle est excellente pour purifier le sang, augmenter l'appétit, donner aux animaux une peau molle et souple, pour faciliter l'engraissement, protéger contre la maladie et guérir bien souvent. L'Agronome distingué qui en est l'inventeur conseille aux cultivateurs d'imiter son exemple et d'en donner aux animaux de la ferme.

1o. Quatre fois par année au commencement de chaque saison.

2o. Aux femelles avant de mettre bas.

3o. Chaque fois qu'un animal paraît indisposé.

Le dosage est indiqué et la direction à suivre accompagnée tout envoi fait sur demande. Des explications utiles sont données gracieusement

Pour conquérir et conserver la santé

Les grands spécialistes de la Médecine Contemporaine prescrivent à leurs malades débilités ou surmenés par le travail ou les plaisirs, un régime dont les toniques à base de vins vieux et généreux forment un des éléments essentiels.

Le VIN ST-MICHEL

est le vin par excellence pour remonter les forces, pour enrichir le sang appauvri, pour donner du ton aux muscles, pour détendre les nerfs, pour remettre de l'ordre et de l'harmonie dans le fonctionnement de nos organes épuisés par les exigences de la vie laborieuse de la femme à l'atelier et l'énerverment incessant de la vie mondaine de la femme riche, et, en apparence, désœuvrée.

N'acceptez pas de substitutions.

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à Bordeaux avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOUVIN WILSON & C^{ie}, PROPRIETAIRES, 200 RUE ST-PAUL, MONTREAL.



H. H. GUAY

MARCHAND

EN GROS ET DETAIL

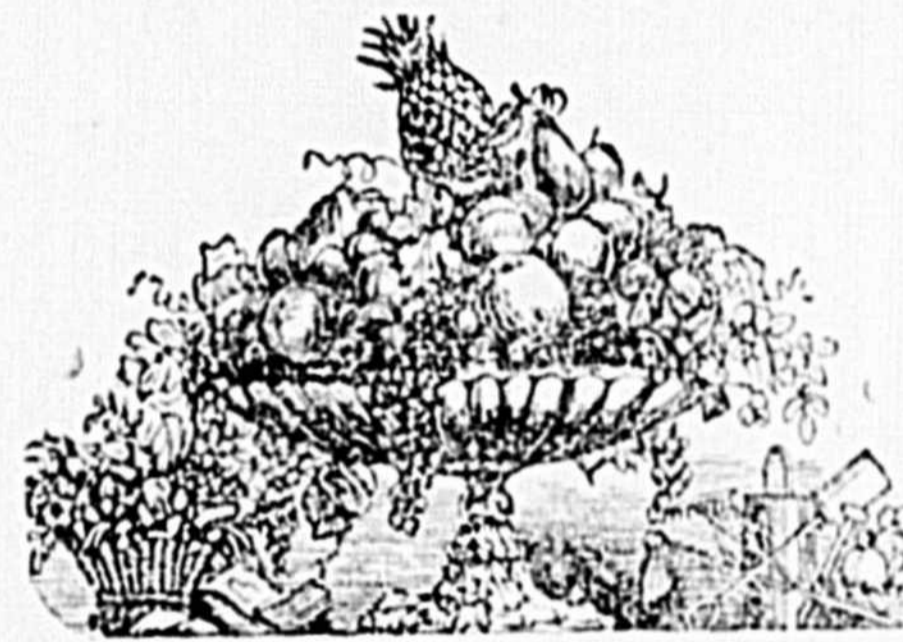
VICTORIAVILLE, P. Q.



Grand lot de Boisson tel qu'il n'en est jamais venu à Victoriaville. VINS pour familles, extrêmement bon marché.

Un assortiment d'épicerie et provisions, tel qu'il ne s'en est jamais vu dans les Cantons de l'Est, des plus complet, trop long à énumérer

FRIUTS



POMMES ET ORANGES en quantité et de toutes sortes.

ON ESTIME LE STOCK A \$100,000

par le fournisseur M. le Dr. Grignon de Ste-Adèle, Co. Terrebonne.

BON MORTIER A BATHIR
Il consiste en une partie de chaux éteinte avec deux ou trois parties de cendres de bois. Ce mortier s'applique sur bois, pierre, fer, durcit au bout de huit jours et résiste à l'eau et à la gelée. En le traitant il devient lisse comme le marbre.

ENDUIT POUR LES MURS
Pour préparer un enduit d'un beau blanc on procède comme suit: on fait bouillir 2 livres de pommes de terre pelées de l'eau, on les écrase et on fait passer au tamis de soie. On ajoute alors 4 livres de blanc d'Espagne délayé dans deux pintes d'eau et on obtient un lait d'un blanc éclatant. On peut ajouter diverses couleurs ou ocres. La peinture ainsi obtenue coûte peu, adhère parfaitement au plâtre et au bois et n'est pas sujette à s'écailler.

L'Agronome de La Minette. Du Pionnier.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public. Je desirais en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un **MAGASIN DE FER EN DETAIL**. Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, et que Peintures, Verres, Huiles, Mastics, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET. Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts. Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée. 10 nov. 1904-14

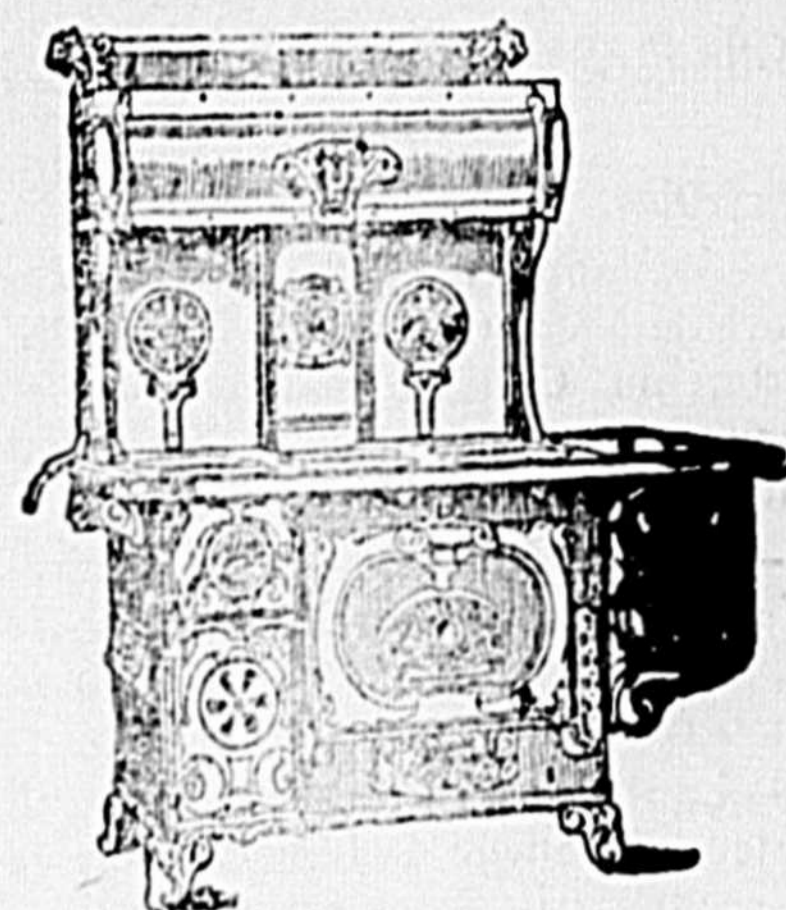
Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RAUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. Le vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands

25c la bouteille



La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poêles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poêles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poêles en fonte. Tous ces poêles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaître les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

Z. DUCHARME MARBRIER VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les Monuments, Epitaphes, Etc., Etc. Une visite sollicitée

Importateur de Granit d'Ecosse de Statues de Carrara, Italie.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE

Avocat

ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, L.L.B. Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT

AVOCATS

ARTHABASKA, P. Q.

Bureau: Rue de l'Eglise.

J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON

Avocats

ARTHABASKA, P. Q.

J. F. WALSH, B. A. JULES POISSON, M. L. L. Bureau: En face du Bureau de Poste

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD

AVOCATS

Arthabaska

Bureau: Rue de l'Eglise.

A. L. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL

Arpenteur Provincial et fédéral.

Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada

SOLICITEUR DE BREVETS

Bureau: 551 rue King

SHERBROOKE, P. Q.

Téléphone Bell 319.

CAPSULES CRESOBENE

PRODUIT BALSAMIQUE SPECIFIQUE

TOUJOURS EN FLACONS. EN VENTE PARTOUT.

P. A. B. FEENEY, B. A., LL. B.

NOTAIRE

STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU

Ancien bureau de J. A. HEBERT.

F. J. LAFLECHE

Médecin Chirurgien

Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis.

WARWICK, P. Q.

A Vendre

Bonne maison en briques

Une bonne maison en briques, toute neuve, située dans le village de Warwick, à quelques pas des manufactures, sur la rue principale conduisant à Kings Falls, toute bien finie bonne cave en ciment, bon égout et bonne fournaise.

Conditions faciles S'adresser à

EMILE TESSIER

Warwick, P. Q.